

# Les études en France

## Objectifs des séquences

- Expliquer le **système éducatif français** et ses spécificités.
- Apporter une aide à la réflexion sur **l'orientation**.
- Introduire le **futur** de quelques verbes.

## Dialogue



**Nicolas** – Maman, maman. On a vu la COP aujourd'hui.

**Maman** – C'est quoi une COP ?

**Nicolas** – Tu vas comprendre. Voilà ce qu'elle nous a dit :

**La COP** – Bonjour les enfants. Je suis Madame Bonchemin, la COP, c'est-à-dire la conseillère d'orientation du collège. Je suis venue vous parler de votre avenir. Vous savez qu'à la fin de la classe de troisième, vous passerez le brevet et vous devrez choisir un lycée pour poursuivre vos études.

**Un élève** – Madame, moi je ne veux pas aller au lycée.

**La COP** – Il faut savoir qu'à partir de seize ans, l'école n'est plus obligatoire. Vous pourrez entrer rapidement dans la vie active, si vous le souhaitez. Pour ceux qui veulent continuer leurs études, il existe trois sortes de lycées : le lycée général, le lycée technologique et le lycée professionnel.

Pour entrer au lycée général, il faut avoir de très bonnes notes. Ce lycée vous prépare à des études longues après le baccalauréat, souvent dans une école supérieure ou à l'université.

Pour entrer au lycée technologique, il faut de bonnes notes. Ce lycée vous prépare à des études courtes ou moyennes dans un domaine des techniques : informatique, économie...

**Un élève** – Et c'est quoi un lycée professionnel, Madame ?

**La COP** – Si vous avez déjà un projet dans un métier manuel, vous pouvez entrer au lycée professionnel. Il assure une formation manuelle diplômante : cuisinier, électricien, chauffagiste, styliste... Après deux ans d'études, vous obtiendrez un CAP et vous pourrez travailler rapidement dans le domaine qui vous plaît ou poursuivre vos études en bac professionnel puis en classe de BTS, pour passer le brevet de technicien supérieur, deux ans après le baccalauréat.

**Un élève** – Moi, je veux gagner ma vie rapidement Madame. Je veux devenir plombier.

**La COP** – Dans ce cas, vous pouvez également suivre une formation dans un centre de formation en alternance, un CFA, plutôt qu'au lycée. Il vous faudra trouver une entreprise qui vous accepte comme apprenti. Pendant toutes vos études, vous serez une semaine en classe et la semaine suivante en entreprise. Vous gagnerez donc un peu d'argent en travaillant dans l'entreprise. Vous pourrez poursuivre vos études ainsi jusqu'à un niveau d'ingénieur si vous le souhaitez.

**Un élève** – Madame, je n'ai pas bien compris.

**La COP** – Ce n'est pas grave. Si vous désirez me parler de vos projets, du métier que vous aimeriez faire plus tard, vous pouvez me rencontrer sur rendez-vous au CIO du quartier. C'est le centre d'information et d'orientation. Vous pouvez aussi me rencontrer, seul ou avec vos parents, tous les lundis au collège en salle 106 de 14 h à 17 h.